au coupé ... de l'ammodier de St-Sauveur, qui l'a également reconnue.

Ainsi que nous le disions hier, la mère dénaturée, après avoir abandonné son enfant, est partie en Belgique. On la croit à Gand.

Accident

Hier, vers trois heures de l'après-midi, M. Meyer, domestique, rue de St-Omer, 27, étant monté sur une caisse pour peigner la crinière de son cheval est tombé sur la roue d'une voiture qui se trouvait à proximité et s'est fait à la tête *une blessure qui a nécessité son transfert à* l'hôpital de la Charité.

Le Congrès du Parti ouvrier

Le 14e Congrès du Parti ouvrier se tiendra à Lille du 21 au 23 juillet.

Voici l'ordre du jour de ce Congrès :

1· Le Congrès international de Londres et les questions qu'il soulève (politique coloniale, militarisme, grève, socialisme agraire, etc.) ; 2· les élections sénatoriales de janvier prochain ; 3· les municipalités du Parti et leur action combinée ; 4· adoption du programme maritime ; 5· le Parti et la discipline socialiste ; 6· le projet de loi sur les accidents de travail.

Lycée Faidherbe

Sur 23 élèves présentés au concours d'admission à l'école spéciale militaire de St-Cyr, le lycée Faidherbe compte 17 sous-admissibles aux épreuves orales :

MM. Collet Louis — Watteau Maurice — Raffin Albert — Dauthuile Charles — Sénéchal Gustave — du Peyroux Pierre — Delache Gustave — Foulon Paul — Germain Georges — Hus Edouard — Prévost Marie-Paul — Dumoulin Eugène — Duroux Maurice — Jullien Gustave — Ovigneur Léon — de Wavrechin Maurice — Hallez Jules.

C'est un éclatant succès pour notre lycée.

LE NORD

Allennes-les-Marais. — Samedi matin, vers huit heures, un peloton du 19e chasseurs effectuant une manœuvre dans les environs, traversait le village d'Allennes-les-Marais, quand un cheval se cabra violemment et renversa son cavalier si malheureusement qu'il tomba sous l'animal. Une deuxième fois, le cheval se renversa sur le malheureux soldat. On le releva aussitôt et on le conduisit dans une maison voisine où on lui donna des soins empressés.

Voyant la gravité de son état, on alla immédiatement chercher M. le curé, mais il ne put obtenir une seule parole. Le major, arrivé peu de temps après, constata que le soldat était blessé grièvement.

Le pauvre soldat a été conduit à l'hôpital de Seclin. Il est originaire de Boulogne et compte deux ans de présence au corps.

HAZEBROUCK

Condamnation d'un saint homme

Dans son audience de jeudi, le tribunal correctionnel d'Hazebrouck a condamné par défaut à trois mois de prison et 50 francs d'amende un sieur Amand K., professeur « avec Dieu », pour actes immoraux commis sur les enfants confiés à ses soins pieux.

AVESNES

Pont-sur-Sambre. — *Poursuites correctionnelles.* — M. Hippolyte Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, bien connu pour son intransigeance, va être poursuivi, affirme-t-on, devant le tribunal correctionnel d'Avesnes, pour réponde de paroles délictueuses, qu'il a prononcées en chaire.

Cette décision n'aurait été prise par le parquet, qu'après une minutieuse enquête et l'audition de nombreux témoins.

Nous rendrons compte de cette affaire.

DUNKERQUE

Ghyvelde. — *Plage de Bray-Dunes.* — L'Etat a, depuis le 19 courant, établi sur la place de Bray-Dunes un service spécialement affecté aux cyclistes. Ce service, qui dépend de celui de la gare, est ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir, sauf une interruption de midi à deux heures.

Ce service prendra fin avec la saison d'été, soit le 1er octobre prochain.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Suicide. — On a trouvé dimanche matin, pendue dans la cave de la maison Lebrun, rue St-Géry, où elle travaillait depuis vingt-huit ans Mlle Louise W..., ouvrière en chapellerie.

Mlle W... était âgée de 48 ans. On attribue son suicide à une crise mentale.

BÉTHUNE

Succès de la Fanfare ouvrière DE LENS

La Fanfare ouvrière de Lens vient de remporter un brillant succès au concours musical de Creteil (Seine) où elle a obtenu : le premier prix de lecture à vue à l'unanimité, le prix d'exécution *ascendant en seconde division, première section* avec félicitations au chef, M. Deambart, pour l'interprétation artistique du morceau imposé et le premier prix d'honneur avec félicitations.

La lutte qu'on avait prévue pour le concours d'exécution s'est produite au concours d'honneur où les sociétés qui ont réclamé à la dernière heure un classement autre que celui primitivement indiqué afin de ne pas lutter contre Lens se sont retrouvées et ont été battues haut la main, aux applaudissements réitérés des milliers d'auditeurs.

Le résultat du concours a été accueilli aux cris de : Vive Lens ! Le second prix a été décerné à la fanfare de l'Isle-Adam dirigée par M. Penable, artiste de l'Opéra et de la garde républicaine. Six sociétés étaient en présence. Les lauréats rentreront lundi 5 heures 55 du soir.

SAINT-OMER

Adjudication. — Samedi a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Ringot, maire, assisté de M. le chef de bataillon Multier, chef du génie et de M. Dorat des Monts, intendant militaire l'adjudication des travaux pour la construction d'un *stand dans le fossé de la courtine 43-47.*

M. Bonnet de Malo-les-Bains a été déclaré adjudicataire :

Du 1er lot, comprenant terrassements, maçonneries, couverture, charpente, menuiserie, peinture et vitrerie, évalué 33.300 francs, avec un rabais de 14,70 0/0.

Et du 2e lot.— Ferronnerie, zinc et plomb, évalué 2.200 fr., avec un rabais de 22,70 0/0.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Douai

Henri Guyon, âgé de 35 ans, originaire de Bennezelle, demeurant rue du Pont-Saint-Vaast, 1 bis, se trouvant en état d'ivresse, à l'*Eden-Concert*, brisa des chopes et fit un tel tapage qu'on dut requérir la police. Tandis qu'on conduisait Guyon au commissariat il se mit à outrager l'agent et à le menacer. 15 jours et 5 francs d'amende.

Dans la nuit du 10 au 11 juin, plusieurs consommateurs étaient réunis au cabaret Deleau, à l'occasion de la kermesse. Alexandre V..., âgé de 25 ans, boucher à Douai, s'étant levé pour partir, Florimond Dupas, cultivateur à Waziers, lui dit : « Tu t'en vas, tu as peur ! » V... répondit « Ce n'est pas un imbécile comme toi qui saurait me faire peur ! » Après un échange de paroles, Dupas fut terrassé et reçut un coup de poing qui lui ébranla plusieurs dents. Il se releva et sentit du sang qui coulait dans son dos, d'une blessure à l'occiput.

Oscar D..., chaudronnier en fer, arriva à la rescousse et, d'une poussée, fit de nouveau tomber Dupas.

Ce dernier se porte partie civile et réclame 500 fr. de dommages-intérêts pour les 28 jours d'incapacité de travail que lui ont occasionnées les violences dont il a été victime.

V... est condamné à 30 fr. d'amende, D... à 20 fr. V... est en outre condamné à payer à la partie civile, à titre de dommages-intérêts, une somme de 60 fr. et D... une somme de 25 francs.

Marchiennes. — Elisa Delamaide, *journalière à* Marchiennes, a dit au gendarme qui venait l'interroger au sujet de son fils : « Vous avez donné sur moi des *renseignements inexacts, et vous m'avez* fait un procès injuste. » Ces paroles ont été soulignées de gestes inconvenants. 6 jours.

Douchy. — Alfred Portelance, âgé de 15 ans, originaire de Douchy (Nord) a été remis le 18 juin par le garde champêtre de Warlaing, entre les mains de la gendarmerie de Marchiennes pour différents vols. D'abord il a dérobé une serpette dans un jardin, puis dans le jardin de M. Louis Joly, il a coupé les tiges d'une paire de bottines pour s'en faire des brides de sabots ; après avoir brisé un carreau au hameau de Croix, il a pénétré à l'aide d'une échelle dans le domicile de la dame Perron où il a dérobé des tablettes de chocolat. Il fut surpris au moment où il *accomplissait ce vol.*

Lorsque la gendarmerie l'a interrogé, Portelance a cyniquement répondu qu'il avait quitté son village dans l'intention bien arrêtée de voler partout où il en trouverait l'occasion. En maison de correction jusqu'à 19 ans accomplis.

LA PÊCHE en eau douce

Le *Petit pêcheur Toulousain* se plaint du Congrès de Lille, qui n'a pas donné tout ce qu'il en espérait.

De son côté, le *Petit pêcheur Bourguignon* lance quelques critiques moins heureuses.

Je suis d'accord avec Toulouse sur le peu de rendement de notre Congrès, mais il n'y a pas à s'en étonner puisque les questions à traiter étaient prévues et arrêtées par le Congrès précédent.

Et puis ces congrès sont encore dans la période d'incubation.

En outre, les Congrès ne rendront que lorsque les sociétés produiront elles-mêmes.

Les Toulousains disent avec raison qu'ils doivent surtout compter sur eux-mêmes, c'est absolument exact, mais il importe tout de même de voir plus loin.

Il en est dans les associations de pêcheurs comme dans toutes autres.

Les vaillants, les bûcheurs tireront les marrons du feu, cela ne fait pas de doute, mais au moins ils les tireront pour eux et les autres ne pourront rien leur enlever de l'acquis.

Parmi les sociétés de pêcheurs à la ligne, il est certain qu'il revient à quelques-unes de produire *parce qu'elles sont puissantes, parce que leur organisation* est bien comprise.

Cette action personnelle ne peut empêcher l'action en commun.

C'est à nous qu'il appartient d'apporter nos travaux aux Congrès et de les rendre productifs.

Donc, le congrès de Lille n'avait à se prononcer que sur trois questions, c'était le legs que lui avait fait le Congrès précédent.

Ces trois questions ont été traitées avec soin et deux ont été résolues dans le sens que souhaitaient les congressistes de 1895.

La troisième ayant trait à l'époque du frai de l'anguille et par suite au déplacement de l'interdic*tion de la pêche de ce poisson, a été écartée, bien* que l'erreur de nos législateurs soit manifeste parce qu'elle n'intéresse que peu les pêcheurs à la ligne et que la pêche de l'anguille pendant la fermeture de la pêche des autres poissons, amènerait des complications dont seraient victimes les pêcheurs eux-mêmes.

En effet, il est impossible de tendre des lignes à anguilles et d'empêcher que d'autres poissons ne se fassent prendre et cette raison n'est pas la seule qui ait motivé le désintéressement que nous reproche injustement le *Petit Pêcheur Bourguignon*.

Le même journal critique aussi le vœu qui a été émis, concernant la taille des poissons pris à la ligne.

Cette critique, émanant d'un organe de pêcheurs, sera peu goûtée.

L'exception a existé jusqu'en 1875 et elle était raisonnable, puisque nous ne pouvons choisir les poissons qui viennent mordre à nos lignes et que la blessure de l'hameçon entraîne presque toujours la mort du poisson piqué, mort qui a lieu plus ou moins rapidement, suivant la gravité de la blessure.

Enfin, là encore la loi ne frappe que le pêcheur à la ligne. Le pêcheur au filet prend et vend tout ce qu'il prend, une visite sur nos marchés suffit pour savoir à quoi s'en tenir.

On pourrait donc rétablir l'exception d'autrefois tout en maintenant l'interdiction de la vente des poissons n'ayant pas les dimensions voulues.

La pêche et la vente des poissons de petite taille n'intéresse pas seulement nos contrées du Nord et leurs poissons de peu de valeur.

La destruction de la truite, à l'état d'alevin, se fait ouvertement dans l'Est. C'est par milliers qu'on vient les offrir dans les hôtels et j'ai vu souvent des pleins paniers de truites ayant tout au plus huit à dix centimètres de longueur.

Voilà où la loi devrait être appliquée dans toute sa rigueur alors que le pêcheur à la ligne, en demandant l'exception pour son poisson, qu'il ne vend pas et qu'il s'interdit de vendre, ne réclame pas une faveur, mais seulement un retour à la logique et au bon sens d'autrefois.

Il me semble que mon confrère Jean de l'Ouche, du *Pêcheur Bourguignon*, a laissé courir sa plume un peu trop vite et que la réflexion lui montrera de quel côté sont les contradictions et les folies.

Un organe de pêcheurs à la ligne est tenu à plus de réserve que tout autre sur les questions spéciales qui nous touchent et ne doit que contraint et forcé attaquer ceux qui font le mieux, encore se seraient-ils trompés.

Il me semble que nous avons un meilleur usage à faire de notre poudre que de l'employer à tirer sur nos troupes.

Les occasions sont trop nombreuses de faire mieux et ce n'est pas en faisant montre de division ou tout au moins de divergences que nous arriverons à nous concilier les appuis dont nous avons besoin.

Je me résume.

Il ne faut demander aux Congrès que ce qu'ils peuvent donner et n'en attendre que la centralisation de nos travaux, de nos efforts sur des points qui seront fixés par nous mêmes après un examen en commun qui permet la sauvegarde des intérêts quelquefois divers de la corporation.

Les congrès, n'auraient-ils d'autre résultat que de nous mettre en relations, les uns les autres, une fois l'an, seraient déjà d'une utilité incontestable.

Ils feront mieux, il ne tient qu'à nous de le vouloir, mais il faut avant tout y aller et ne pas seulement se réserver le droit de les critiquer en se tenant à l'écart.

Il faut encore que nous nous y rendions avec un travail longuement étudié, préparé et déjà connu de tous. Sans cela le peu d'heures qui peut être consacré aux séances est absorbé par des discussions trop longues qu'allongent encore des amendements souvent inacceptables.

J'ai déjà donné mon opinion sur les congrès et je la renouvelle ici bien volontiers.

Je ne les crois possibles qu'à Paris en tant que *congrès généraux*, ce qui n'empêche pas les congrès régionaux que peuvent ouvrir toutes les sociétés quand bon leur semblera.

Je crois qu'il faut pour répondre à notre impatience à tous attaquer de front la grande réforme :

La revision et la refonte de la loi de 1829.

Tous les replâtrages que nous essaierons ne feront qu'augmenter nos ennuis sans pouvoir nous donner de réelles satisfactions. Ils n'en feront au contraire que mieux ressortir l'insuffisance et la caducité.

C'est à nous, pêcheurs de toute la France qu'il appartient de tracer le chemin à suivre et c'est nous qui devons arrêter notre idéal en même temps que *nous pouvons fixer le délai dans lequel nous voulons* l'atteindre.

Les congrès auront encore assez à faire après la réalisation de ce *maxima*. Jusque-là, habituons-nous à les suivre et à y apporter nos parts de travaux.

***

On a dit et imprimé de divers côtés que le syndicat lillois était en dislocation, qu'il n'existait plus et le *Pêcheur* m'attribue même une déclaration dans ce sens.

C'est là une erreur que je tiens à relever.

Je n'ai pu dire, le jour du congrès, que le syndicat Lillois avait vécu. Je n'ai jamais eu ni le pouvoir, ni le désir de le dissoudre.

J'ai pu, il est vrai, le fonder, l'organiser et c'est avec orgueil que je puis dire que j'ai fondé une œuvre durable qui résistera à une crise passagère comme celle qu'il vient de traverser.

Ce qui arrive était prévu. Le Comité est renouvelable tous les ans, eh bien on l'a renouvelé, voilà tout. Ceux que la confiance des pêcheurs Lillois a désigné, ont pris la charge sans crainte et paraissent de taille à la supporter.

Le Syndicat Lillois vit encore, comme petit bonhomme. Il reste sur la brèche et réclame sa place en tête des militants, quoique doyen d'âge, il est encore trop vert pour songer à son enterrement.

***

Le compte rendu de la réunion générale des pêcheurs à la ligne de Meurthe-et-Moselle, de Nancy, que j'ai sous les yeux accuse 1283 sociétaires.

La prospérité de la société Nancéenne a fait de grands progrès en peu de temps et cependant le comité voudrait encore mieux.

M. le commandant Ferrand, en rendant compte des travaux de l'année et constatant l'inscription de plus de six cents adhérents nouveaux pendant l'exercice, dit qu'il espère que le nombre des sociétaires va aller en croissant rapidement.

Cette ambition est louable et légitime, elle prouve que là bas tout le monde travaille et n'aura de repos qu'après avoir conquis à la société tous les pêcheurs de la région.

La société nancéenne, fondée en 1893 par un tout petit groupe de dévoués après entente avec moi, a eu la chance d'être bien commencée et bien conduite. Les résultats le prouvent en même temps qu'ils récompensent les organisateurs de leur initiative.

***

La société de pêche de Brusi, en présence du braconnage éhonté qui dépeuple nos rivières, a résolu de faire bonne garde et, grâce au zèle de l'éclusier Rrusseau, elle a pu faire constater un délit de pêche au filet.

Le délit est grave, l'engin a pu être emporté par ceux des complices qui se sont échappés, mais il y a tout lieu de croire que c'est un filet prohibé, la pêche avait lieu la nuit et en temps de fermeture.

Les braconniers étaient cinq. Trois ont pu s'échapper, mais il ne doit pas être difficile de les retrou*ver, pas plus que d'exiger le dépôt du filet si* messieurs les juges le veulent.

L'un des braconniers pris est bien connu comme pratiquant, mais jusqu'à présent les procès dressés à sa charge n'ont jamais eu de suite. Nous espérons que cette fois il n'en sera plus ainsi,

Nous suivrons du reste cette affaire et ne permettrons pas qu'on l'enterre sans protester énergiquement.

C. Delalys.

VARIÉTÉS

FLEURS FANÉES

A Georges Robert

Je les ai revus hier, retenus ensemble par une faveur bleue, ces deux boutons de roses, maintenant flétris avec je ne sais quel air de vieux souvenir, de rêverie lointaine s'étalant en jaunâ*tre aspect aux échancrures des pétales à peine* entr'ouverts.

Un furtif rayon de soleil glissait sur les reliures des volumes de ma bibliothèque pour mourir à l'extrémité d'un amoncellement de livres oubliés que par respect autant que par caprice je n'avais pas relus depuis de longues années. Et tandis que je songeais à parcourir à nouveau l'un de ces bons romans de collège, lu en cachette sous l'œil paternel d'un surveillant trop crédule, le bouquet aux couleurs passées, me glissa entre les doigts, vint s'échouer en *tourbillonnant sur le tapis de ma chambre.* Tout de suite, un monde de charmantes idylles me revint en mémoire, éclairant mes heures si vives d'aujourd'hui, si désespérantes dans leur monotonie sans cesse renouvelée...

Un soir de juillet la famille Sterny terminait son banquet de fête villageoise. Le bal promettait d'être splendide et là-bas, parmi les arbres susurrant sous la brise attiédie, les premiers arrivés tourbillonnaient dans une valse effrénée. Par la fenêtre entre-baillée, l'on entendait à certains moments, portées là par le vent les notes à demi-coupées, nous arrivant en murmures capricieux, remplis de quelle mystérieuse tristesse, semblable à celle éprouvée dans une cathédrale déserte, quand le dernier son s'exhale en soupir du haut des orgues et se rapercute longtemps en échos perdus dans les arceaux de la nef !

Gravement, aux annonces du plaisir déjà dans son plein les vieux, ceux d'une ère maintenant disparue endossaient frileusement leurs pardessus avec un sérieux et une résignation de politiciens accablés de soucis.

Les uns parlaient des parties qu'on allait faire en attendant le retour, les autres clignaient les yeux, se montraient du doigt notre réunion de jeunes et d'insouciants, en marmottant entre leurs lèvres plissées les folies de leur temps. Les adolescents, — une quinzaine en nombre, — attendris un peu par la générosité du vin, beaucoup par la beauté et la fraicheur des voisines leur offraient galamment la conduite, ressentant au contact de la petite main qui se glissait avec assurance le long de l'avant-bras replié, une émotion qui bouleversait l'esprit du cavalier inexpérimenté.

— « En route, mes enfants, » dit le grand'père, et nous voilà partis par couple chantonnant au sortir de la grande salle.

....La grande lumière qui filtre parmi les mille dessins de mes rideaux de mousseline, m'éblouit. Je ferme les yeux pour mieux ressentir la chimère qui vient à moi, m'offrant comme une réalité de cette aventure, la première de mes entrées dans le monde. C'est bien la route bordée de loin en loin par des peupliers élevés d'où, sur le fond grisâtre qu'éclaire la lune, se détachent les paysans en blouses neuves, le chapeau *négligemment posé sur l'oreille formant* de changeantes silhouettes qui s'allongent, se courbent, se rétrécissent, se divisent suivant les sinuosités du chemin. Et l'orchestre dont l'écho se rapproche, joue une mazurka dolente.

Pauvre Marguerite ! Il me semble t'admirer encore en ta toilette bleutée qu'azure davantage la nuit étoilée. Ton si profond regard se perd tantôt dans une muette contemplation de la campagne dont le tableau se déroule infiniment sous l'indécise clarté, tantôt se baisse lentement — si lentement — comme si quelque funèbre *projet attristait soudain le rêve de tes seize ans.* N'osant alors rompre le silence qui me charmait *je m'extasiais devant tes longs cheveux noirs* tombant sans apprêt sur tes épaules et que la brise soulevait en d'harmonieuses ondulations.

Ton front était si pur, tes joues si insensiblement rosées dans leur pâleur de marbre, ta taille si fine dans ta robe d'innocence. Et il me paraît, en ce souvenir passager, ressentir ton contact, entendre le bruit de tes pas frappant le gravier du sentier ombragé ; tandis que au détour des arbres se balancent les lanternes multicolores qui tachent fériquement l'horizon.

— Ici commence à se dérouler la plus triste de mes pages d'amour. Le cercle s'était formé. L'orchestre dans une vigoureuse attaque préludait un quadrille entraînant. Bientôt à travers les entrelacements multiples des figures, j'osai rompre le silence contraint que jusqu'alors j'avais gardé avec Marguerite. Le sujet d'abord vague prit peu à peu une tournure plus aisée et plus intime. Quand enfin la danse fut terminée, commença la promenade traditionnelle parmi la cohue des badauds admirant les excentricités d'un clown sur les planches d'un cirque forain.

Ce fut un quart d'heure délicieux qui suffirait à remplir une vie si la réalité ne venait brusquement interrompre le songe ébauché. Chaque parole, chaque long regard s'alternait avec des silences sans fin. Oh ! ces frôlements continuels, ces exquises caresses données à la dérobée, tandis que la femme aimée détourne la tête à dessein pour vous surprendre en vos timides expansions ! Oh ! sous la vacillante clarté les battements du cœur les phrases sans suite, les réponses contradictoires, les découragements continuels, bientôt suivis d'une audace énervante où se joignent mille sentiments divers !

Qui saurait résister au soir d'une journée de fête aux déclarations qui se pressent sur les lèvres, que l'on retient sans cesse comme si l'on craignait un refus ou une moquerie ? Si, par hasard, la raison parle encore on la repousse bientôt au fond de l'âme et l'éternelle histoire d'amour recommence encore une fois.

C'est un premier chapitre de roman, une étape de croyances que suivront tant d'autres, mais sans en garder toute l'impression, toute la sincérité. Dans le galop final comme je l'enlaçais de mes bras, énivré de la voir si gracieuse, de sentir son souffle sur mes joues sans qu'elle pût m'échapper, sans un mot je l'embrassais.

— Me pardonnerez-vous jamais, Marguerite, *lui dis-je* après un calme prolongé, cette hardiesse et cette témérité ? Ne m'en voulez-vous pas de tant de hâte, de tant d'amitié inviolable et sacrée ?

— Pourquoi donc, me répondit-elle, fermant les yeux en rougissant un peu. Je ne suis pas fâchée. Est-il défendu de s'aimer et de le faire comprendre ?

— Alors, répliquai-je joyeux, vous me permettez de continuer nos relations dont rien ne ternira la pureté ?

Elle se tut, puis brusquement tirant une fleur d'un bouquet retenu par l'entrebaillement du corsage, la voix tremblante me dit :

— Gardez ceci en mémoire de moi. Portez-la avec vous, peut-être vous le redemanderai-je... Je ne veux pour l'instant répondre à votre interrogation. Mais croyez bien que je n'aimerai que vous seul.

L'heure était venue de regagner le logis. Le lendemain à l'aube, je rentrais à Paris.

***

Ce n'était qu'en avril suivant que nous devions nous revoir. En retrouvant ma chambrette, tout me parut changé sans aucun attrait, la préférant encore à la vie extérieure, m'y renfermant par respect, presque par dévotion, jetant sans cesse les yeux sur la rose de Marguerite.

Les semaines s'écoulaient si lentes que j'avais perdu jusqu'à l'espérance de jamais arriver à la *suivante. Vers le commencement de février* le facteur me remit un pli dont l'écriture m'était inconnue. Il ne contenait que deux ou trois lignes transcrites d'une main de malade. Les voici dans leur douloureuse simplicité : « Je voudrais vous voir une dernière fois, mon cher Edmond. Les médecins m'ont fait entendre que ma fin approchait. Venez si vous m'aimez encore. » Et plus bas le nom de « Marguerite ».

Si je l'aimais !

Le soir même je partis, perdant toute contenance, passant là une minute par les phases horribles de la souffrance morale la plus vive. Je la revis décharnée, plus belle encore s'il se pouvait qu'autrefois. Ses mains jouaient avec le drap d'où émergeait la tête comme d'un suaire. « Embrassez-moi, dit-elle, d'une voix haletante, à cette même place que nos lèvres seules ont touchée.

Pourquoi pleurez-vous ?... Ce sera bientôt *fini... Vous m'oublierez près d'une autre...* Vous êtes jeune, vous vous consolerez n'est-ce pas ? »

Je sanglottais. « Vous me faites mal, continua-t-elle d'un accent qui allait s'affaiblissant. Faites-moi le plaisir de rester là — près de mon chevet. — Donnez-moi le bouton de rose que vous avez conservé... »

Elle prit une autre petite fleur, une faveur et essaya de les nouer ensemble. Elle les baisa tendrement, me les rendit en murmurant : « Conservez-les... Oh ! comme je vous aimais... Dieu... ne le veut pas. Au revoir... »

Ce furent ses derniers mots. Un râle effrayant lui déchira la poitrine et l'agonie commença. Quelques heures plus tard, Marguerite était morte.

Quand le cercueil fut cloué, je restai seul à la veiller, causant avec la pauvre fille dans une folie désespérée, me figurant entendre sa réponse à travers le bois surmonté de fleurs que dominait un crucifix d'argent.

Puis le prêtre vint. On l'emporta par les rues du village en psalmodiant les dernières oraisons. On suivait en foule le cortège. En franchissant la grille du cimetière, ma vue troubla. Je m'affaissais subitement. Je ne fus pas témoin de la dernière cérémonie.

Cet état de prostration dura longtemps. Lorsque je revins à moi, appuyé sur le bras d'un brave paysan, j'allai m'agenouiller sur la terre nue qui recouvrait Marguerite. En me relevant, baigné de larmes, je ressentis un soulagement immense : je crus comprendre que là-haut, *Elle* veillait sur moi !

. . . .

Maintenant le jour fuit. Le bouquet est là devant moi. Je n'ose le prendre dans la main tant il me semble sacré. Une larme est glissée sur l'un des pétales et s'y joue en d'irradieuses lumières. Je contemple en silence cet humble souvenir d'un cœur d'amie. Soudain une clochette triste sous la petite voiture d'une maraîchère dans la rue. Son bruit qui s'éloigne me semble une image matérielle de ce que fut cette trop courte pensée. Tandis que la nuit s'abaisse, le cœur déchiré, je replace les boutons de rose entre les feuillets de mon livre d'écolier et en chancelant je les repose sur les rayons de ma bibliothèque...

(*Reproduction interdite*) **Henri Lanthier.**

Nouvelles à la Main

Le banquier Z... est d'une avarice sordide. Avant-hier, un pauvre l'accoste et lui tend la main suppliante.

— Mon ami, je ne demande jamais rien à personne, faites comme moi.

***

On prête au grand Ricord une boutade bien curieuse. Dans un moment d'expansion, le célèbre docteur aurait dit :

« Médecine, pauvre science ; médecins, pauvres savants ; malades, pauvres victimes ! »

Brule-Maison.

PASSE-TEMPS

—:(o):—

Littérature. — La *Rose*, le sujet de notre dernier concours n'a inspiré aucune œuvre digne de la reproduction.

Nous donnons à traiter pour la semaine prochaine : *La Mort du Jockey*.

COLOMBOPHILIE

Les sociétés Lensoises

La fédération des sociétés colombophiles lensoises organise pour le dimanche 5 juillet prochain un concours de pigeons voyageurs avec lâcher à Chartres. La mise en loge aura lieu le vendredi 3 juillet de 4 à 8 heures et demie précises du soir chez M. Chantry, 5, rue de Liévin. Les récompenses sont nombreuses et plusieurs sont d'une certaine valeur.

TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions de vouloir bien donner l'hospitalité dans votre estimable journal à la demande suivante que nous avons l'honneur d'adresser à la Compagnie du chemin de fer du Nord :

« La Compagnie ne pourrait-elle pas, en prenant ses mesures dès maintenant, organiser pour les 15 et 16 août prochain, des trains de plaisir partant des principales gares de la région, pour les villes de bains de mer du Nord et du *Pas-de-Calais* ? Le voyage pouvant durer deux jours, il y aurait certainement une grande affluence de voyageurs, surtout de petits employés que les dépenses d'un long séjour aux bains de mer effrayent à juste raison. »

Nous vous remercions, etc.

Un groupe d'amateurs.

MAUX d'ESTOMAC
Aigreurs, Constipation
Migraines, Mauvaises Digestions.
TOUJOURS GUÉRIS par la
POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE
du Dr BURGGRAEVE

Programme des Spectacles et Concerts

Association symphonique de Tourcoing. (*Septième année*). — Le mercredi 1er juillet, à huit heures et demie du soir, dans la salle de la société des fêtes, place Leverrier, grand concert public et gratuit.

PROGRAMME

Première partie

1. La Prise de Tananarive, allegro militaire, A. Bailly — 2. Ouverture de Freischütz, Weber — 3. Marche Orientale, J.-B. Wekerlin — 4. Sérénade à Ninette, A. Banès — 5. Fragment des Scènes alsaciennes « Dimanche soir », J. Massenet.

Le Dimanche soir, sur la grand'place, que de bruit, que de mouvement !... tout le monde sur les portes, les bandes de petits blondins dans la rue... et les danses que rhytmaient les chants du pays... Huit heures !... le bruit des tambours, le chant *des clairons..., c'était la retraite ! la retraite française !* Alsace ! Alsace !

. . . .

Et quand, dans le lointain s'éteignait le dernier roulement du tambour, les femmes appelaient les enfants sur la route... les vieux rallumaient leurs bonnes grosses pipes et au son des violons, la danse joyeuse recommençait en rondes plus pressées, en couples plus serrés.

Deuxième partie

1. Ouverture classique, Paul Stupuy — 2. Le Moulin de la forêt Noire, Eilenberg — 3. 1re suite, d'orchestre de Carmen : Prelude, Aragonaise, Intermezzo, les Dragons d'Alcala, Final (les Toréadors) G. Bizet — 4. a. Hymne russe : b. la Marseillaise.

L'orchestre sous la direction de M. Albert Masurel.

Club « Fin de Siècle ». — A l'occasion de la ducasse du Jean-Ghislain, aujourd'hui lundi 29 juin, à six heures et demie précises, grand bal de nuit organisé par le « Club Fin de Siècle, dans sa salle des fêtes, 44, rue de la Vigne, ancienne maison Mme veuve Leman, successeur de M. Florimond Delgrange. Prix d'entrée pour le dimanche : Cavaliers, 1 fr. ; dames, 0.50 centimes. Prix d'entrée pour le lundi : 0.20 centimes par personne. — Brillant orchestre.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

François BATAILLE

Employé du Chemin de Fer, en Retraite

Veuf de Dame Fiorine DUHEM

décédé subitement à Tourcoing, le 25 juin 1896, dans sa 56e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le lundi 29 dudit mois, à neuf heures, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Gand, 176, près du Pré Catelan.

Etat-Civil de Roubaix

Du 28 Juin

Naissances. — Eugène Dessauvages, rue de la Guinguette — Marie Monet, rue de Naples — Adèle Delforge, rue du Braudeloir — Alice Duleu, rue Beaumarchais — Fidéline Fiès, rue de Lille — Louis Deboosère, rue du Tilleul.

Décès. — Marie Wattel, 7 ans, rue Decrême, 148 — Marie Riveret, 23 ans, rue Meyerbeer, 4 — Etienne Bouvry, 1 mois, rue de l'Alma, fort Frasez, 36.

Publications de mariages du 28. — *Entre :* Henri Bettremieux, 25 ans, charcutier à Marly et Marie Percq, 22 ans, sans profession, rue Dampierre — Alfred Tunck, 23 ans, gazier, rue de la Basse-Masure et Marie Vermeersch, 22 ans, ménagère, rue Daubenton — Bernard Devadder, 22 ans, poëlier, rue Bayart et Virginie Garrein, 19 ans, tisserande, même rue — Jean-Baptiste Beagre, 23 ans, tisserand, rue de la Makellerie et Angèle Maes, 18 ans, rue du Marquisat — Henri Mahieu, 32 ans, apprêteur, rue Sébastopol et Marie Van Hecke, 25 ans, servante, rue de Chanzy — Odile Vauriest, 29 ans, cocher, à Roubaix et Angèle Degang, 23 ans, couturière, à Lys.

Narcisse Vanderkold, 27 ans, tisserand à Lys et Marie Grard, 30 ans, servante à Roubaix — Emile Chapin, 26 ans, douanier à Roubaix et Léonie Verdonck, 21 ans, sans profession à Neuville. — Paul Effier, 32 ans, employé de commerce, boulevard de Belfort et Angèle Couraet, 22 ans, sans profession, rue de Lannes — Henri Noelin, 25 ans, plieur, rue de Rocroi et Célina Verrier, 30 ans, sans profession, rue de Bavai — Albert Desmadry, 25 ans, apprêteur, rue de l'Epeule et Rosalie Dautel, 24 ans, sans profession, même rue — Alfred Lefebvre, 36 ans, débourreur, rue Lacroix et Marie Smiderer, 29 ans, peigneuse, rue Drouot.

Henri Dumazy, 25 ans, serrurier, rue de Condé et Malvina Vande Maele, 28 ans, tailleuse, rue de Leuze — Alphonse Leclercq, 36 ans, employé de commerce, rue du Moulin et Célina Turpyn, 40 ans, journalière, rue Sainte-Thérèse — Eugène Bulsjauw, 25 ans, lamier, rue du Bassin et Stéphanie Leplat, 21 ans, bobineuse, rue de Lannoy — Julien Verstraeten, 30 ans, tisserand, rue du Coq Français et Emma Carpentier, 29 ans, journalière, même rue — Jules Desandere, 24 ans, menuisier, rue Christophe-Colomb et Louise Staelens, 19 ans, tisserande, rue de la Barbe d'Or — Eugène Vanhoeven, 29 ans, tisserand, rue de Watt et Louise Bontinak, 22 ans, tisserande, même rue.

Léopold Calebout, 27 ans, peigneur, rue des Anges et Léontine Verreas, 21 ans, éplucheuse, même rue — Edmond Lécuyer, 25 ans, fileur, rue des Filatures et Hortense Deflorenne, 22 ans, journalière, même rue — Emile Hennart, 33 ans, apprêteur, boulevard de la République et Marie Brismée, 28 ans, journalière, rue de Bouvines, cour Fontin — Henri Leupe, 33 ans, journalier à Tourcoing et Noémie Knockaert, 32 ans, journalière à Roubaix — Camille Vorhamme, 25 ans, tisserand, rue de Sully et Léontine Minne, 25 ans, tisserande, même rue — Georges Bytebier, 26 ans, gazier, rue de Tourcoing et Marie Vandemoortele, 30 ans, soigneuse, même rue — Hubert Hayen, 30 ans, peintre, rue Turgot et Valentine Vanlersbergh, 17 ans, sans profession à Kusselaere.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 27 juin 1896

Naissances. — Henri Dumortier, rue Masquilier — Jules Lietar, ruelle Lepers — Jeanne Desmet rue du Virolois — Germaine Burggraeve, rue des Villas — Alphonse Drouart, rue Clinquet — Mathilde Brunnevalle, rue Coulon.

Décès. — Marie Dufour, 28 ans 1 mois, rue de Paris, 189 — *Juliette Lebrun, 70 ans 6 mois, rue* Quiétem, 14 — Jean-Baptiste Delepaut, 2 mois, rue Virolois — Julienne Bernard, 4 mois 17 jours, rue de Gand.

Mariages. — Entre : François Hayart, 61 ans, homme de peine et Marie Robbrecht, 48 ans, ménagère — Emile Bonnevalle, 28 ans, cordonnier et Eulalie Loir, 24 ans, bobineuse — Bruno Bernard, 32 ans, magasinier et Julie Vandewalle, 23 ans, moulineuse — Victor Rappez, 20 ans, débourreur et Hélène Desurmont, 21 ans, soigneuse — Jean Verheyen, 42 ans, tisserand et Marie Grimonprez, 25 ans, bobineuse — Henri Voglevoie, 28 ans, menuisier et Marie Accou, 28 ans, ménagère — Desiré Verrote, 30 ans, debourreur et Adèle Bourgois, 27 ans, ménagère.

FINANCES

Revue Hebdomadaire

Paris, le 27 juin 1896.

La tendance est faible en clôture de semaine.

Le 3 0/0 finit à 101.05.

Le 3 1/2 à 104.62.

Grande fermeté des fonds étrangers récemment introduits ou émis sur notre place : Serbe 4 0/0 71 ; Roumain 4 0/0 1896 86.95 ; Ottomane 5 0/0 1893 476 ; Obligation Dominicaine 4 0/0 300.

L'émission des Bons de l'Exposition est déjà plusieurs fois couverte, il ne pouvait en être autrement puisque en dehors des tickets d'entrées, et des six tirages annuels à gros lots, le porteur aura droit à une réduction considérable sur les prix de transports en chemin de fer ou en bateaux.

Les Sociétés de Crédit ne se sont pas ressenties des dispositions moins favorables du marché ; toutes maintiennent leurs hauts cours.

Le Bec Auer est la valeur privilégiée du marché officiel au comptant ; 30 francs de hausse hier encore, 20 francs aujourd'hui.

Cela tient à l'augmentation si considérable des affaires de la Société ; elle vient de terminer l'installation de toutes les gares de ceinture de Paris de la Compagnie de l'Ouest et de la gare de Grenoble.

Ajoutons que la Cour d'Appel de Douai s'inspirant de la même doctrine que le tribunal de Paris, vient de lui donner raison contre les contrefacteurs dans un arrêt encore plus fortement motivé.

Une affaire très intéressante pour les capitalistes en quête d'un revenu très élevé, c'est l'émission des 8,500 actions des Charbonnages de Jemeppe-Auvelais (*Belgique*) *qui sera close le 30 courant.*

La Société est concessionnaire de 936 hectares de terrains renfermant un charbon excellent, tant pour l'industrie que pour l'usage domestique.

La richesse des gisements est évaluée à 1.500.000 tonnes.

La Compagnie compte sur une extraction de 50.000 tonnes la première année et de 100 à 200.000 tonnes les années suivantes.

Le bénéfice net est évalué à 3 francs par tonne ce qui permettrait de distribuer dès le premier exercice, en plus de l'intérêt statuaire de 5 0/0, un dividende de 20 à 25 fr. Rarement affaire s'est présentée dans des conditions aussi séduisantes.

L'action New Rio Tinto s'est échangée de 26 à 27.

Le marché des Mines d'Or n'est pas à la baisse, mais les cours sont très irréguliers et varieront d'un jour à l'autre en sympathie avec les circonstances politiques dominantes.

Toutes les valeurs sont plus ou moins dangereuses actuellement, exclusion faite des véritables « Consolidés » du Rand, tels que que « Rand Mines », « New Midas Estate », Consolidated Goldfields ».

L'African Estate est de 66.

Les Délégations hypothécaires de la Société de l'Eclairage de Levallois-Perret ont des garanties de premier ordre, entre autres la redevance annuelle *de 60.000 francs, que la municipalité s'est engagée* à verser pendant 25 ans à la Société.

L'action privilégiée J. Casse et Fils vaut 29.50, l'action ordinaire 28.25.

Un large marché s'est établi sur ces titres aux Bourses de Paris, Londres et Bruxelles.

Les Chemins Français conservent une excellente fermeté.

LE MEILLEUR MOYEN
de prévenir et de guérir
les CONVULSIONS si fréquentes chez les jeunes enfants
CONVULSIONS
est de leur donner le SIROP DE Dentition
—o—
Les succès sont certains et garantis
—o—
Pharm. **BOLE**, *276, r. du Tilleul.*
Prix du flacon : 2 fr.

PLAGE DE
Malo-les-Bains
CASINO-HOTEL
Pension, chambre *comprise, depuis 9 fr*
Table d'hôte : déjeuner 3 f. 50 ; diner 3 f. 50.
Réd. de prix p. familles

LES ULCÈRES VARIQUEUX
sont guéris très vite, par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-SPÉCIALISTE
LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée
Nota. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement, très simple, est subordonné à chaque cas particulier ; **il faut donc venir à la consultation.**
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, démangeaisons, et les pellicules.
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.
Pilules Antidartreuses 3 fr. la boîte
Consultations Gratuites
tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

A ceux qui digèrent mal

« Une mauvaise digestion, disait un docteur de mes amis, bien connu à Paris, c'est les trois quarts du temps le début d'une maladie... à moins que ça n'en soit la conséquence ! » — Or, la plupart des embarras gastriques proviennent d'une accumulation de bile, glaires, viscosités, humeurs lymphatiques de l'estomac, etc. Pour les dissiper rapidement, employez le Rob Lechaux très précieux dans les affections des voies digestives et urinaires. Par son action dépurative et laxative, il fluidifie les glaires, dissipe les ballonnements du ventre, les points de côté, supprime les crampes d'estomac si douloureuses, et fait disparaître les vents en absorbant et en neutralisant les gaz. Enfin, en rendant les digestions faciles, il donne un teint frais, il fait le caractère aimable.

L'inventeur, M. Lechaux, Pharmacien à Bordeaux, expédie 3 flacons franco contre mandat de 12 francs et 6 flacons pour 21 francs. Il y joint toujours la brochure intéressante qu'il a publiée sur la régénération du sang.

Maladies de la Vessie
Gravelle, Calculs, Pierre, Cystite et Prostatite, Catarrhe, Incontinence, Rétention, Rhumatismes, Néphrites et Coliques néphrétiques, guéries par les
PILULES Balsamiques ROCHER
Pour se rendre un compte exact de son mal, lire avec attention la Brochure illustrée sur les Maladies de la Vessie, des Reins, Voies urinaires, envoyée franco.

CONNAISSANCES UTILES

Nettoyage des bouchons

Pour nettoyer les bouchons ayant déjà servi, mettez-les dans un baquet d'eau contenant un dixième d'acide sulfurique ; laissez-les vingt-quatre heures, ils sont nettoyés, propres, sans aucune odeur de moisissure. Lavez-les à l'eau *bouillante, puis à l'eau froide et* vous pourrez vous en servir pour les bouchages de bouteilles de vin ordinaire, de bière, etc.

C'est une mauvaise économie d'acheter des bouchons à bon marché, durs, poreux : ils contiennent une poussière qui se mêle au vin, la rend trouble et peut lui communiquer un mauvais goût. Ils se brisent plus souvent et ne peuvent servir qu'une fois. Leur emploi devient *plus coûteux que* celui des bons bouchons, par suite des pertes de vin, de la casse, du mauvais goût qu'ils donnent au liquide et de leur courte durée.

Bonhomme Franklin.

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : E. DUGARDIN.